



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 juin 2019
Français
Original : anglais

Pouvoirs du représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Chargé d'affaires par intérim de la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 26 juin 2019 indiquant que M. Leslie Ordeman a été nommé représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

